



DEPARTEMENT DU CHER
CANTON D'AVORD
COMMUNE DE MARSEILLES LES AUBIGNY

L'an deux mil dix-huit le 10 avril 2018 le conseil municipal de la commune de Marseilles les Aubigny dûment convoqué, le 30 mars 2018 s'est réuni en session ordinaire à la halte repos sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre RENAULT Maire.

Présents: M.RENAULT.M GRILLON.MME DUFOUR.M BOUHOUR.M BRENON.M
DENET.M.GENTY.M.GERMAIN.MME LECORDIER.MME RAPEAU

Procuration : -

Absents : M.FLOUZAT.M.CARON.MME GONTIER

Secrétaire de séance : MME DUFOUR

Ouverture de la séance à 18h05

Le compte rendu du 27 mars 2018 est adopté et lu et adopté à l'unanimité des membres présents.

Le registre des délibérations est soumis à la signature.

1. COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Après en avoir délibéré le conseil avec 9 voix pour et 1 abstention approuve les comptes de gestion 2018 suivants :

-Budget principal

Fonctionnement

Recettes	656 360.48€	dépenses	596 304.86€
----------	-------------	----------	-------------

Investissement

Recettes	32 105.67 €	dépenses	88206.74€
----------	-------------	----------	-----------

- Budget CCAS

Fonctionnement

Recettes	17 095.65€	dépenses	14 245.37€
----------	------------	----------	------------

-Budget Assainissement

Fonctionnement

Recettes	63 633.11 €	dépenses	49 406.89 €
----------	-------------	----------	-------------

Investissement

Recettes	17034.33 €	dépenses	22004.76 €
----------	------------	----------	------------

-Budget Eau

Fonctionnement

Recettes 53 839.08 € dépenses : 48 472.02 €

Investissement

Recettes 10 349.19 € dépenses : 13 098.36 €

Pour les comptes administratifs, le maire s'étant retiré, la présidence est donnée à M.GRILLON, premier adjoint.

Après en avoir délibéré le conseil avec 8 VOIX pour et 1 abstention approuve les comptes administratifs suivants :

-Budget principal

Fonctionnement

Recettes 656 360.48€ dépenses 596 304.86€

Investissement

Recettes 32 105.67 € dépenses 88206.74€

- Budget CCAS

Fonctionnement

Recettes 17 095.65€ dépenses 14 245.37€

-Budget Assainissement

Fonctionnement

Recettes 63 633.11 € dépenses 49 406.89 €

Investissement

Recettes 17034.33 € dépenses 22004.76 €

-Budget Eau

Fonctionnement

Recettes 53 839.08 € dépenses : 48 472.02 €

Investissement

Recettes 10 349.19 € dépenses : 13 098.36 €

2. AFFECTATION DU RESULTAT-BUDGET PRINCIPAL

Après en avoir délibéré le conseil avec 9 VOIX pour et 1 abstention approuve les compte de gestion et les compte administratif suivants

FONCTIONNEMENT :

Recettes 656 360.48 €

Dépenses 596 304.86€

Solde positif : 60 055.62€

Report 2016 : 402 616.59€

Résultat positif : 462 672.21 €

INVESTISSEMENT :

Recettes : 32 105.67€

Dépenses : 88 206.74€

Solde : -56 101.07€

Report 2016 : -10 074.28€
Résultat négatif : -66 175.35€

AFFECTATION DE RESULTAT :

RESULTAT INVESTISSEMENT – 66 175.35 €

RAR EN RECETTES 0€

RAR EN DEPENSES – 55 376.42 €

DEFICIT A COMBLER 0€

EN INVESTISSEMENT AU COMPTE 1068 : 121 551.77 €

EN FONCTIONNEMENT EN RECETTE AU COMPTE 002 : 341 120,44 €

EN INVESTISSEMENT EN DEPENSES AU COMPTE 001 : 66 175,35 €

3. VOTE DES TROIS TAXES :

Après en avoir délibéré le conseil avec 8 Pour et 2 Contre fixe les 3 taxes suivantes :

TAXE D'HABITATION : 11.39%

TAXE FONCIERE BATIE : 21.59%

TAXE FONCIERE NON BATIE : 31.86%

4. VOTE DU BUDGET PRINCIPAL 2018

Après en avoir délibéré le conseil à l'unanimité de ses membres approuve le budget principal qui se présente comme suit :

FONCTIONNEMENT

Recettes	1 009 653.44 €	dépenses	1 009 653.44 €
----------	----------------	----------	----------------

INVESTISSEMENT

Recettes	340 024.97 €	dépenses	340 024.97€
----------	--------------	----------	-------------

Un effort important est prévu pour les travaux aussi bien en fonctionnement qu'en investissement.

5. SUBVENTION AMORTISSEMENT-TRAVAUX SDE-2015

Après en avoir délibéré le conseil à l'unanimité de ses membres décide d'amortir la subvention des travaux du SDE d'un montant initial de 633 € sur 5 ans.

6. LOCATION DE LA HALTE REPOS

Après en avoir délibéré le conseil à l'unanimité de ses membres décide de mettre à la location la salle de la halte repos ainsi que l'ancienne salle du conseil pour un montant de 10 € par séance dédiée aux activités culturelles ou sportives. Une convention sera signée entre les parties.

QUESTIONS DIVERSES :

1. RIFSEEP :

Le maire expose qu'une présentation du nouveau dispositif sera faite au personnel, le 24 avril 2018 à 15h30.

2. ASSAINISSEMENT :

Le maire présente le cabinet MERLIN comme l'entreprise retenue comme A .M.O pour l'affermage de l'assainissement. Cette entreprise a aussi été retenue par la commune de JOUET SUR L'AUBOIS pour la même prestation.

3. EAU :

Les 2 syndicats vont être consultés dans les jours qui viennent annonce M le maire.

4. COMMUNAUTE DE COMMUNES :

La CLEC doit être constituée par un membre de chaque commune qui la compose. Après avoir candidaté M.BRENON représentera la commune de MARSEILLES LES AUBIGNY.

5. REOM :

M le Maire explique qu'il sera fait une étude de l'impact de trafic routier des camions du SMIRTOM sur l'état du réseau routier communal.

6. AFFOUAGES :

M.DENET expose le comportement inadapté de certains membres de la société de chasse par rapport aux affouagistes

7. ECOLES : La commune a été destinataire d'un courrier de l'inspection académique qui accepte la dérogation d'école sur 4 jours.

8. FETE PATRONALE :

Les affiches ont été réalisées. Le choix sera arrêté lors de la réunion du 16 avril 2018.

Fin de la séance à 20h00.